
CE MOIS-CI DANS LES FOLIA

Le syndrome sérotoninergique et le syndrome neuroleptique malin sont des syndromes qui peuvent mettre la vie en danger et survenir après la prise de certains médicaments. Ils ne sont pas toujours faciles à reconnaître et ne se rencontrent pas fréquemment dans la pratique générale. Il importe toutefois de se souvenir de cette possibilité lors de l'emploi des médicaments susceptibles d'engendrer ces syndromes. C'est pourquoi ce numéro des Folia aborde ces syndromes.

L'érythropoïétine et ses analogues sont utilisés en cas d'anémie consécutive à une insuffisance rénale chronique ou à une chimiothérapie. Il semblerait logique à première vue d'essayer dans ces cas-là d'atteindre le taux d'hémoglobine normal d'une personne en bonne santé. Les résultats d'études réalisées auprès de tels groupes de patients indiquent cependant une incidence accrue d'accidents thrombo-emboliques graves et une augmentation de la mortalité chez les patients chez lesquels une concentration d'hémoglobine de plus de 12 g/dl a été atteinte. Chez les patients cancéreux, une croissance tumorale a également été constatée avec de telles doses. Ces constatations montrent clairement que l'effet final d'un traitement doit toujours être évalué sur base d'études et que l'utilisation d'un traitement en dehors des indications connues et étudiées constitue toujours un risque.

Les "Informations récentes" attirent l'attention sur plusieurs communiqués importants concernant le retrait ou la mise sur le marché de médicaments. Une nouvelle classe d'antidiabétiques et l'apparition sur le marché du rimonabant méritent une attention particulière. Il est important de déterminer le plus objectivement possible la place que méritent actuellement ces nouveaux médicaments.

VISITEZ NOTRE SITE WEB <http://www.cbip.be> ou <http://www.bcfi.be>

ADRESSES DE CORRESPONDANCE

Rédaction

(à propos du contenu des publications du C.B.I.P.)
C.B.I.P.

c/o Heymans Instituut
De Pintelaan 185, 9000 Gent

E-mail: redaction@cbip.be

(attention: nouvelle adresse e-mail !)

Administration et problèmes techniques

C.B.I.P.

c/o Agence Fédérale des Médicaments et
des Produits de Santé (AFMPS)

Eurostation, bloc II, 8ème étage

Place Victor Horta 40, boîte 40, 1060 Bruxelles

E-mails:

specialites@cbip.be (à propos des spécialités reprises
dans le Répertoire Commenté des Médicaments)

administration@cbip.be (changements d'adresse
postale pour les pharmaciens, changements d'adresse
e-mail, demandes des Folia ou du Répertoire; en ce
qui concerne les médecins et les dentistes, les chan-
gements d'adresse postale se font automatiquement
par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale)
informatique@cbip.be (à propos des aspects
techniques concernant le site Web et les versions
électroniques du Répertoire)

(attention: nouvelles adresses e-mails !)

BUREAU DE REDACTION

T. Christiaens (Universiteit Gent), G. De Loof (Domus Medica) et

J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain),
secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M. Bogaert (Universiteit Gent),
M.L. Bouffieux (Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé),
W. Buylaert (Universiteit Gent), N. Fierens, F. Froyman, R. Gérard (Société
Scientifique de Médecine Générale), G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven),
I. Latour, T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen,
R. Vander Stichele, A. Van Ermen, L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge),
K. Vantieghem.

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité du
Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (Belgisch Centrum voor Far-
macotherapeutische Informatie), A.S.B.L. agréée par le Service Public Fédéral (SPF)
Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Editeur responsable:
J.M. MALOTEAUX
Chaussée de Bruxelles, 633
6210 Les Bons Villers

Les informations publiées dans les FOLIA PHAR-
MACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises
sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne
peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.